

Morins, et la vie de plusieurs braves gens restés fidèles à leur drapeau. Quelques centaines d'hommes avaient été arrêtés, dès que les troubles eurent éclaté à Lisbonne et à Oporto. Ils ont été en grande partie relâchés, mais d'autres ont été maintenus en prison et absolus que les cortès ont accordé au gouvernement. La plupart d'entre eux ne sont que des suspects que l'on n'a pu convaincre d'aucun crime réel. Plusieurs de ces malheureux ont déjà été transportés, sans forme de procès, à Madère, où ils sont enfermés dans un château-fort, tandis que d'autres ont été jetés enchaînés sur la côte d'Afrique.

On peut juger de l'état que produisent ces événements sur l'esprit du peuple, dont toutes les notions de morale et d'honneur sont faussées et confondues, à la vue d'une semblable justice distributive. De pauvres diables égarés par leurs chefs vont mourir dans les prisons de l'Afrique, tandis que le comte Bombin et ses 43 officiers fumeront tranquillement leur cigare dans les cafés de Madrid ou de Londres, en attendant une meilleure occasion pour bouleverser leur pays et rentrer au pouvoir.

Le roi est revenu en cette résidence aujourd'hui à 6 heures du matin. La reine est attendue dans le courant de la journée.

Nous apprenons que S. A. R. le prince Henri fera le mois prochain, une nouvelle excursion maritime dans la Méditerranée.

On dit que LL. AA. RR. le prince et la princesse d'Orange iront passer une partie de l'été au château du Loo.

On s'entretient depuis quelques jours dans le monde politique à Paris, d'une note de haute importance sur l'état des forces maritimes navales de la France.

Cet écrit dont l'auteur est le prince de Joinville, traite avec beaucoup de talent et de fermeté une des grandes questions de la politique extérieure de la France, c'est-à-dire, du moyen de maintenir, aussi sur mer, l'indépendance et l'honneur de ce pays.

Nous reproduirons cette note en entier dans notre prochain numéro.

Une circulaire du gouverneur de la province de la Hollande-Méridionale, datée du 3 de ce mois, a annoncé aux autorités communales des villes et des campagnes de cette province, que sous la sanction royale, une société avait été établie sous le nom de : *Société hollandaise pour abolir l'usage des liqueurs spiritueuses*; le gouverneur recommande instamment à ces autorités de protéger et d'appuyer cette utile institution.

On écrit de Leide, du 15, que le gouverneur de la province s'est rendu en cette ville et y a fait un séjour de quelques heures. Il y a donné audience aux autorités civiles et militaires etc, et en est reparti après avoir visité tous les édifices et établissements de la ville.

On écrit de Deventer. On est occupé, dans la fonderie de fer en cette ville, à faire deux chaudières, destinées à servir à la confection du bois pour le chemin de fer rhéman; l'une de ces machines énormes qui est presque achevée, est encore sans pareille sur le continent; elle a un diamètre de 18 décimètres, sur une longueur de 22 mètres; ce qui fait donc une capacité de 56,000 décimètres cubes; elle pèsera environ 18,000 kil.

On écrit de Kampen du 15 mai. Quiconque s'intéresse à la prospérité de la patrie et particulièrement au commerce, doit se réjouir de la nouvelle, que le roi vient de combler les vœux des habitants de notre ville, en la dotant d'un entrepôt pour les droits d'entrée et de sortie et les accises, et qu'ainsi la ville de Kampen reprend son ancien rang parmi les villes de commerce de la Hollande.

Sinistres maritimes.

Les derniers coups de vent qui ont régné dans la mer du Nord et dans la Baltique ont occasionné différents sinistres parmi lesquels nous signalerons les principaux :

- Delphine*, cap. Devriès, destiné pour Anvers, perdu totalém.
- Courrier*, cap. Witt, sortant de la Baltique,
- Concordia*, cap. Brandt, id.
- Frederikka*, cap. Nyerup, allant à Copenhague,
- Anna-Maria*, c. Jessen, id.
- Portia*, cap. Joss, allant à Memel,
- Oremus*, cap. Bohn, parti d'Altona,
- Hvalfishen*, cap. Thorbjørn, parti de Christiansand,
- Zephyr*, cap. Lotgreen, de Malmö à Hambourg.
- Marchall*, cap. Burut, destiné pour Königsberg,
- Amor*, cap. Albers, parti de Londres,
- Rosetta*, cap...., sortant de la Baltique,
- Hilda-Mathilda*, id.
- Betty-Frederika*, allant tous trois à la Baltique,
- Aurora*,
- Petronella*, de Pekela, de Rotterdam à Königsberg,

A ces SEIZE pertes totales, il faut ajouter dix-huit navires naufragés, mais relevés de la côte et conduits en sûreté; vingt-cinq navires relâchés forcément avec voie d'eau et d'autres avaries. — Ce qui ne fait pas moins de CINQUANTE-NEUF sinistres!

Affaires du Texas.

A propos de l'union du Texas aux Etats-Unis, le *Times* fait une sortie virulente contre les principes et les institutions démocratiques, dont l'exagération et la fausseté, dit ce journal, sont pleinement démontrées par la situation actuelle de la république des Etats-Unis. Là, à ce qu'il paraît, la loyauté, la prudence et la résignation sont aujourd'hui des sentiments que l'on est honteux de manifester, parce qu'ils encourent la réprobation générale; là celui qui aspire à la popularité ose commettre les plus grands excès pour l'obtenir. Là s'accomplit en ce moment un fait inexplicable et monstrueux, l'union du Texas à la république des Etats-Unis, qui a été signée le 12 du mois dernier, et qui va être ratifiée par le sénat. Jusqu'à présent ce sénat avait su maintenir le reste de dignité et d'influence à l'extérieur que ce gouvernement avait encore conservé. Aussi s'attendait-on là bas, au départ du courrier, à le voir refuser de ratifier ce traité; et nous pouvons en conclure que les hommes sans pudeur, qui ont eu recours à une mesure politique si violente, n'ont eu en vue que l'espoir d'augmenter leur crédit par l'appel que par cet acte ils font aux passions populaires du jour, sans engager leur responsabilité pour l'avenir, puisqu'ils ont réservé ce coup d'état pour leur sortie du pouvoir. Mais ce qu'il y a de plus étrange dans cet événement, c'est qu'un armistice avait été conclu le 9 mars entre les gouvernements de Mexique et de Texas, afin de les mettre à même de terminer les négociations entamées pour la pacification et l'indépendance du Texas, avant le 1^{er} mai, et que dans cet intervalle même et au moment où l'on suppose que les commissaires du Texas se trouvent à Mexico occupés d'arranger les affaires de leur pays, et de faire reconnaître son indépendance, on apprend qu'un autre traité vient d'être signé à Austin, à l'effet d'annuler cette puissance à peine acquise, cette indépendance, pas même reconnue encore, au bénéfice des Etats-Unis. On apprend que le Texas fera partie de la république, non comme état, c'est-à-dire comme membre jouissant des privilèges de la fédération, mais comme partie de territoire seulement, et n'en ayant qu'un représentant au sénat.

Le *Times* attribue ensuite toute l'affaire du Texas qu'il qualifie de farce, aux combinaisons et aux manœuvres du peuple des Etats-Unis, il craint que la jonction du Texas à cette république n'exerce une influence permanente et fatale sur l'abolition de la traite des noirs. Nous nous arrêtons ici : le reste de l'article du *Times* est d'une violence extrême, les arguments qu'il emploie et les expressions dont il se sert nous paraissent être dictés par l'ancien sentiment de haine nationale et un dépit de rivalité mal dissimulé. Nous croyons donc devoir nous abstenir d'en continuer l'analyse.

Affaires de Haïti.

On a reçu des nouvelles du Port-au-Prince, du 8 avril, tout en confirmant que la ville des Cayes, a été enlevée, le soir, par un parti d'insurgés, tendraient à indiquer qu'il n'y a pas eu de guerre de caste; les nouvelles reçues des Cayes l'auraient proclamé eux-mêmes. Ce qu'ils demandent-dit-ils, c'est l'exécution de la nouvelle constitution, qui a votée le 30 décembre.

Selon ces nouvelles, le principal ministre, M. Héraud-Dumesle, en aurait suspendu l'exécution, après le départ du président de la république pour son expédition contre Santo-Domingo. Ce ministre aurait voulu faire enrôler les membres de l'assemblée elle-même, et aurait même présenté l'annulation de l'acte d'entre eux, qui avait refusé de marcher. Le ministre aurait plus, proclamé la loi martiale. Maintenant, où le mouvement de résistance contre Héraud-Dumesle a-t-il commencé? d'ou naient les révoltés qui se sont emparés des Cayes? c'est ce qu'on n'indiquent pas les nouvelles que l'on nous communique.

Pour repousser l'idée d'une guerre de caste, on fait observer que parmi les ministres il y a un noir, M. Gelin; sur 28 communes d'arrondissement, 21 sont des noirs; l'assemblée est composée d'une manière mixte; le président et le vice-président sont noirs,

Quant aux opérations du président contre les révoltés de Santo-Domingo, voici ce que l'on apprend :

Après un engagement dans la plaine de Neybe, entre l'avant-garde commandée par le colonel Auguste Brouard et les Haïtiens espagnols, où quatre-vingt-dix hommes, seraient tombés sur le champ du combat, le président Héraud s'était avancé jusqu'à la petite ville d'Azua, qui n'est qu'à vingt-quatre lieues de chemin de Santo-Domingo : c'est là qu'il a eu une longue conférence avec le contre-amiral de Mages, commandant la flotte française des Antilles. On avait livré au président Héraud un colonel haïtien espagnol Pimentel.

La partie espagnole ne renferme, malgré sa vaste étendue (les deux tiers de l'île) que 60,000 âmes de population, et n'est pas en état de lutter contre les forces supérieures du président.

Droits différentiels.

(Suite du discours de M. le ministre des travaux publics à la chambre des représentants belge. Voir le *Journal de La Haye* d'avant-hier.)

Une des objections que l'on vient de renouveler encore, c'est l'état d'infériorité de certains articles de l'industrie belge pour l'exportation. On dit : vous ne trouvez pas à Anvers des relations régulières et suivies avec les marchés lointains, est obligé souvent de transporter par axe ses armes à Haïve, où elle trouve des relations établies. Ces frais de transport frappent la marchandise d'une augmentation de 15 à 20 p. c. Malgré cette défaveur, Liège parvient à exporter.

La supériorité de Liège pour la fabrication des armes est un fait reconnu par personne ne contestera. Cependant, en 1840, l'Angleterre a exporté à Rio pour 2 millions de fr. d'armes, tandis que la Belgique n'y a exporté que pour 300,000 fr. Or la fabrique d'armes de Liège est supérieure à l'industrie sidérurgique d'Angleterre.

Pour les toiles, pour nos tissus de lin, la France ne veut les admettre qu'à des droits élevés, parce qu'elle craint notre concurrence. Cependant elle vend aux Etats-Unis pour 7 à 8 millions de tissus de lin, tandis que nous n'en exportons pour ainsi dire pas. La concurrence que nos toiles de Flandre font aux toiles de Normandie sur le marché français, malgré des droits élevés, comment ne peuvent-elles le faire sur les marchés coloniaux où ces droits n'existent pas?

La France envoie aux Etats-Unis pour 12 millions de tissus de coton; et cependant, lorsqu'il s'agit de négocier avec elle, elle ne consent à admettre nos tissus de coton chez elle qu'à des droits très-élevés. La fabrication gantoise qui consiste en tissus communs et en calicots, est plus appropriée aux besoins des colonies que la fabrication alsacienne qui consiste en imprimés fins.

Je préviens que ma présence troublerait un si doux tête-à-tête, je ne serais pas entré, ou du moins j'aurais frappé auparavant.

L'impertinence de cette apostrophe indigna le vicomte, dont la colère n'attendait que l'occasion pour éclater.

— Vous ne permettez pas d'insulter un homme, et moi je vous défends les insultes, dit-il impérieusement.

— Vous ne permettez pas de diviser votre phrase, repartit le journaliste, qui était tout à fait revenu à son sang-froid le plus irritant. Je répondrai ailleurs à ce que vous avez bien voulu me dire en votre nom personnel; quant au reste, je ne saurais savoir si c'est avec l'autorisation de mademoiselle que vous venez d'insulter son interprète?

— Par un effet de noblesse, Henriette imposa silence au vicomte.

— Monsieur Dornier, dit-elle d'un ton de fermeté qui contrastait avec l'émotion qu'elle venait d'éprouver, puisque je ne vous reconnais en aucune manière le droit de m'insulter, je vais vous répondre sans détour. Si ma fiancée vous aime, n'oubliez pas que c'est vous qui l'avez provoquée. Je n'avais que seize ans lorsque vous avez été reçu pour la première fois chez mon père; mais, hélas! ma jeunesse, dès cette époque je vous ai observé et deviné. Vous fûtes modeste, vous flatteriez intéressés, vos manœuvres tortueuses, vos espérances secrètes, rien ne m'a échappé. C'est avec vous que je me suis sentie à l'aise. Vous êtes-il plus? Trouvez-vous que je ne m'explique pas assez clairement? Écrivez-moi : je t'épouserai jamais qu'un homme que j'aime, et je ne vous aime pas.

— On t'a dit dans la suite de votre haine, interrompit avec un rire amer André Dornier.

— Ah! haine! reprit Henriette d'un air hautain, je trouve la prétention un peu orgueilleuse; la haine occupe, et je ne pense jamais à vous.

— Peut-être parce que vous pensez sans cesse à un autre, dit le journaliste en lui lançant un regard noir.

— Cette fois, je ne vous démentirai pas, répondit la jeune fille, qui, voyant qu'elle n'avait rien dit de plus, fut obligée de se taire.

— Il est un homme à qui je ne puis sans cesse, car il m'aime pour moi et non pour ses biens; maintenant, vous en savez assez, et je n'ai plus rien à vous dire.

— Par un mouvement digne d'une reine, Henriette porta la tête en arrière, et regarda le vicomte, et, sans ajouter un mot, lui montra la porte. A ce moment, elle se précipita vers la porte, et pendant un instant sa physionomie prit une expression effrayante; mais presque aussitôt un sourire qui eût fait croire à sa mort se dessina sur ses lèvres blêmes; il se tourna lentement vers le vicomte, et d'un air qui n'était pas impossible de découvrir le moindre symptôme d'émotion :

— Monsieur de Moréal, dit-elle, ne faut-il l'honneur de sortir avec moi?

ordres est impossible.

— Vous sortirez, pardieu! répondit une forte voix en dehors du salon; en même temps la porte s'ouvrit avec bruit, et M. de Pontailly apparut, moins majestueux, mais presque aussi fulgurant que le dieu qui présidait au dénouement des tragédies antiques.

Le vieillard regarda alternativement avec beaucoup d'attention les trois acteurs de la scène orageuse qu'il venait d'interrompre; puis s'adressant à sa nièce :

— Voici l'heure de votre maître de piano, lui dit-il d'un ton plus sérieux que de coutume; n'allez-vous pas répéter vos exercices?

Sans se laisser intimider par la gravité inaccoutumée de son oncle, Henriette lui saisit le bras et l'attira à l'écart.

— Ils vont se battre! lui dit-elle tout bas d'une voix altérée.

— Ça les regarde, répondit brusquement le marquis.

— Oh mon oncle! je croyais que vous m'aimiez, reprit la jeune fille, qui serra si énergiquement le bras du vieillard, qu'il ne put retenir une légère grimace.

— Mordieu! s'écria-t-il en se frottant la partie froissée, si tu m'aimais toi-même, tu aurais plus d'égards pour mon rhumatisme.

— Mais je vous dis qu'ils vont se battre!

— Et je les laisserai faire, si tu ne vas pas tout de suite te mettre au piano.

— Je vous obéis, mon oncle, mais vous me jurez...

Au lieu de répondre, M. de Pontailly mit le bras de sa nièce sous le sien, et lui la conduisit ainsi jusqu'à la chambre où elle prenait ses leçons; il revint ensuite au salon, où il retrouva les deux adversaires, qui depuis son arrivée avaient gardé le silence, quoiqu'ils échangeassent un regard de défi qui semblait devoir durer indéfiniment, aucun des deux ne voulant baisser les yeux devant l'autre.

toute sollicitation, aient eu l'intention de tirer une lettre de change sur la reconnaissance de M. Chevassu.

— La reconnaissance de M. Chevassu! honnêtes ministres! Je crois que leur faudra accepter eux-mêmes une lettre de change un peu moins idéale, et qui tiennent à toucher le cœur de mon beau-frère. Et qu'est devenu Prosper?

— Je l'ai laissé à l'hôtel Mirabeau, où il a dû changer de vêtement, tant que j'allais en faire autant de mon côté, car trois jours de prison nécessitent quelques frais de toilette. Du reste, monsieur le marquis, vous ne tarderez pas à le voir : nous nous sommes donné rendez-vous ici.

— Eh, pardieu! ce doit être lui qui arrive, dit le vieillard en entendant ouvrir et fermer avec fracas la porte du premier salon.

C'était en effet l'étudiant en droit qui s'annonçait de cette manière retentissante. Autant Dornier avait mis de soin à faire disparaître les vestiges de sa captivité, autant Prosper Chevassu s'était efforcé de conserver sur sa personne l'empreinte d'un événement qu'il regardait comme le plus glorieux de sa vie. Aux moustaches qu'il portait déjà il avait résolu de joindre la barbe, cette coquetterie des prisonniers, en commémoration de ce qu'il nommait tragiquement ses soixante heures de cachot. Comme il ne s'était pas rasé depuis la veille de son départ de Douai, il y avait six jours de cela, et qu'en outre il venait de rehausser d'une légère couche de cosmétique le naissant ombrage de son menton, sa figure commençait à tourner au noir d'une manière fort satisfaisante.

En entrant, Prosper se dirigea d'un air d'empressement vers M. de Pontailly, échangea avec lui une cordiale poignée de main, et salua ensuite Moréal d'un air moins hostile que celui-ci ne s'y attendait.

— Mon oncle, dit-il alors, me permettez-vous d'ouvrir les fenêtres? Quant on sort d'un cachot, on aime à respirer l'air de la liberté.

— C'est inutile, car nous ne restons pas ici, répondit le vieillard. Mme de Pontailly va rentrer; la séance académique ne tardera pas à s'ouvrir, et nous avons une autre antienne à chanter. Passons dans mon cabinet, nous ne serons pas dérangés.

En rentrant dans la pièce dont parlait le marquis, l'étudiant commença à ouvrir les deux fenêtres, puis il s'étendit sans façon sur un divan.

— Vous permettez, mon oncle? dit-il après avoir cherché la position la plus confortable : lorsqu'on a couché pendant trois nuits sur un lit de camp privé de toute espèce de matelas, on apprécie la douceur de ces coussins élastiques.

— La préfecture de police a donc fait de toi un sybarite? répondit M. de Pontailly en riant; allons, pendant que tu es en train de te dorloter, demande-moi tout de suite ce qu'il te faut. Veux-tu des cigares? veux-tu un verre de fameux vin; tu sais, celui dont tu parles dans la lettre?

— Merci, mon oncle; ce serait trop de jouissances à la fois; le vin de Sauternes à dîner, les cigares ce soir en faisant un tour sur le boulevard, pour le moment le plaisir de causer avec vous; étendu sur ce merveilleux divan, au sortir des cachots...

— Laissez-nous en paix avec tes cachots, et puisque tu n'as besoin de rien, fais-moi l'amitié de te taire. Vous, messieurs, veuillez vous asseoir et écouter.

Dornier et Moréal prirent chacun un siège; le marquis resta lui-même sur le divan, et reprit le discours d'un officier qui gouvernait ses soldats.

— Monsieur Dornier et toi, Chevassu, vous, deviez tous deux vous...

algres faits, la France exporte pour 12 millions de tissus de coton aux États-Unis ou nous ne savons rien placer.

Je pourrais en dire autant de nos verres à vitre, de notre clouterie, de la fabrication des genévriers et de beaucoup d'autres de nos produits. Ainsi ce n'est pas à l'infériorité de notre fabrication industrielle que notre impuissance à exporter doit être attribuée.

Quel est donc le motif pour lequel nos exportations sont languissantes et tendent à diminuer vers les pays lointains? Écoutez, messieurs les raisons que nous ont données les partisans comme les adversaires du système en projet. Toutes ces raisons se résument dans une seule: les relations directes, les relations suivies, régulières, nous manquent.

Que vous ont dit l'honorable M. Lesoinne, l'honorable M. David et presque tous ceux qui ont pris la parole pour s'opposer au système du gouvernement? Ils ont dit: pour que nos exportations soient possibles, il faut la création d'un comptoir, il faut que, comme les autres peuples, nous ayons des factoreries, des maisons correspondantes, que notre fabrication industrielle puisse connaître les goûts et les besoins des marchés transatlantiques; en un mot, qu'il y ait contact habituel entre le vendeur et l'acheteur.

Eh bien! messieurs, comment établirez-vous ces maisons correspondantes, comment l'industrie pourra-t-elle connaître les goûts et les besoins du consommateur lointain, comment créerez-vous les habitudes commerciales, comment des affaires? N'est-ce pas toujours par les relations directes? Or, ces relations vous avouez qu'elles n'existent pas. Comment les créerez-vous? Est-ce par le statu quo ou par notre système?

L'honorable M. Lesoinne vous a dit un mot très juste. Il vous a déclaré qu'il ne suffit pas de former une cargaison de produits à l'égard desquels nous avons une supériorité sur nos concurrents, qu'il fallait que cette cargaison ne fût pas livrée à l'aventure. Une expédition de ce genre, a-t-il ajouté, produit presque toujours de la perte.

Parquoi, messieurs, une expédition faite à l'aventure produit-elle des pertes? Par deux motifs principaux, et j'attire un moment sur ce point votre attention.

Le premier, lorsque nous arrivons sur le marché transatlantique, nous le trouvons encombré de produits européens similaires aux nôtres; lorsque nous revenons en Belgique avec la cargaison de retour, le marché belge est aussi encombré de mêmes produits coloniaux que nous importons.

Si longtemps que ce fait existera, l'on conçoit que nos exportations et notre commerce maritime seront impossibles.

Pourquoi nous trouvons-nous presque toujours les marchés transatlantiques encombrés de produits européens? Pourquoi, au retour, retrouvons-nous nos propres produits à Anvers encombrés de produits coloniaux? C'est parce que, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous favorisons par notre système les échanges entre l'Angleterre et la France, et les colonies libres, et parce que, pour le retour, nous admettons les cafés, les sucres des entrepôts européens à l'exportation sur notre propre marché qu'ils encombreront.

Pour établir les relations directes qui nous manquent, pour mettre par là le producteur et le consommateur en contact habituel, pour créer ainsi les affaires, il faut renoncer au système actuel. Le statu quo que vous défendez, rend impossibles ces relations, et je l'ai suffisamment prouvé.

Si vous me disiez: « Mais, en admettant les importations de toutes provenances et par tout pavillon indistinctement, j'amènerai la matière première et les denrées de consommation à plus bas prix; l'industrie et le consommateur belge en profiteront, je vous comprendrais; c'est une thèse que je n'admets pas » mais que l'on pourrait défendre. Mais, ce qui est évident, c'est que vous empêchez, autant qu'il est en vous, par votre système, l'établissement des relations directes; vous l'empêchez dans l'avenir, comme vous l'avez empêché dans le passé, tandis que le système différentiel favorise ces relations.

Si donc vous avez admis que ce n'est pas l'industrie qui est impuissante à produire pour l'exportation, mais que ce sont les relations qui nous font défaut, votre système est jugé.

Messieurs, le système présenté par le gouvernement veut atteindre deux buts: l'un est de créer en Belgique des marchés d'importations coloniales de première main, l'autre de favoriser nos exportations. Or, pour créer ces marchés d'importations coloniales de première main, il faut évidemment ne plus admettre le café de Rotterdam, le sucre, le coton de Liverpool, de Londres et du Havre, sans aucune distinction avec les arrivages des pays de production. Comment voulez-vous, messieurs, créer, par exemple, à Anvers un marché de concurrence avec le marché de Rotterdam (et je n'entends naturellement pas parler du café Java, mais des cafés Brésil, St-Domingue), si vous ne supprimez dans votre propre consommation les importations des entrepôts de Rotterdam? Mais vous faites par là tout ce qui est en vous pour maintenir et agrandir le marché de Rotterdam, et pour empêcher que celui d'Anvers ne se forme!

Il en est de même, messieurs, pour les matières premières, et je ne citerai que les cotons. Lors de l'enquête, il a été reconnu par tous les négociants de Gand, qu'il y aurait pour l'industrie cotonnière gantoise un immense avantage à voir s'établir en Belgique des marchés de coton de première main. Ils ont constaté que les fabriques de Manchester et de Rouen possédaient un grand avantage sur Gand, parce qu'elles avaient sous la main, à Liverpool et au Havre, des marchés importants de coton; ils ont évalué que le défaut de choix, la difficulté de faire des approvisionnements plus considérables, les frais de chargement, de déchargement et de commission équivalaient, pour l'industrie gantoise, à une défaveur de 10 à 12 p. c.

M. de Moréal dira: Mais comment pouvez-vous espérer établir à Anvers un marché de concurrence en concurrence avec celui du Havre, avec une consommation intérieure si inférieure à celle de la France?

D'abord, cette consommation est loin d'être insignifiante, et puis ne devons-nous pas compter de conquérir une partie de transit vers les provinces rhénanes, vers la Suisse et peut-être vers l'Alsace? Anvers, avec son port magnifique que le chemin de fer a placé à une distance de quelques heures du Rhin,

ne doit pas enlever au Havre cette grande place de transit, une partie de ce transit vers l'Europe centrale, et spécialement les affaires en coton?

Ce marché de première main est impossible avec le système actuel. Accepter notre coton des entrepôts d'Europe, c'est renoncer à créer un marché chez nous. Je vous en donnerai une raison entre mille:

Pourquoi, messieurs, les maisons d'Anvers, par exemple, ne font-elles pas aux maisons américaines des avances aussi considérables pour les consignations en coton, qu'on en fait sur la place de Liverpool? Et c'est à cause de ces avances considérables que les exportations des États-Unis se dirigent de préférence sur cette place. Mais la raison en est très-simple; ces avances, de moitié ou des deux tiers, sont impossibles chez nous. Il faudrait, pour qu'elles fussent possibles, que les maisons d'Anvers eussent la certitude d'avoir au moins pour elles la consommation intérieure; il faudrait que, lorsqu'elles adressent un ordre aux États-Unis, elles pussent compter que, dans l'intervalle, les entrepôts d'Europe, le Havre et Liverpool, ne viendront pas, à la faveur d'une baisse imprévue, jeter leur trop-plein sur le marché belge. C'est une des raisons péremptoires pour lesquelles, l'établissement d'un marché de coton en Belgique est impossible avec le système actuel.

Messieurs, j'aborde ici l'objection principale qu'a faite l'honorable M. Delfosse. Cet honorable membre a voulu contester ce qui n'est guère contestable: la corrélation qui existe en général entre les importations directes et les exportations. Il vous a dit: Mais comment se fait-il que la Belgique, dont les importations coloniales s'élèvent à 70 millions de francs, n'exporte que pour 6 à 7 millions dans les pays transatlantiques? Si les importations directes provoquent les exportations, vous avez donc les éléments nécessaires pour les développer. Pourquoi n'exportez-vous pas? L'honorable M. Delfosse a fait une autre objection dans le même ordre d'idées. Il vous a dit:

« Je reconnais que la navigation nationale, en général, plus exportée que la navigation étrangère (et il a attribué cela à une cause que j'examinerai tout à l'heure); mais les navires belges, a-t-il ajouté, sont souvent partis ou sur lest ou avec une charge incomplète. On n'a pu transporter que tout simplement ce qu'on avait à transporter, ni plus ni moins. »

Messieurs, une chose étrange, c'est que nos adversaires argumentent constamment des résultats du système actuel contre nous; qui le déclarons insuffisant, tandis que nous devrions, au contraire, argumenter contre eux, qui plaident en faveur du maintien de ce système, de tous les faits qu'ils signalent. En effet, messieurs, depuis 10 années, qu'avons-nous soutenu? Nous avons dit qu'il fallait favoriser les retours par des avantages plus marqués, afin de favoriser les exportations. L'honorable M. Delfosse me répond: « Mais ces exportations ne se sont pas développées, même par la navigation. »

D'abord, c'est la navigation nationale qui a pris la grande part dans nos insignifiantes exportations, puisque, dans les 6 1/2 millions de produits belges exportés, elle figure pour plus de 5 millions. Mais si ces exportations par navires belges n'ont pas pris plus d'extension, c'est parce que votre système existe, c'est parce que la faveur dont ces navires jouissent est inefficace et opératoire.

Vous avez, dites-vous, pour 70 millions d'importations, et vous n'exportez que pour 6 millions. Mais je tire de ce fait une conclusion contre vous. Qu'avons-nous soutenu depuis dix ans? Qu'il suffit de provoquer des importations en général sans distinction de provenance ou de pavillon; que, de cette manière, nous attirerons de grandes masses d'importations et pour la consommation et pour le transit; que ces arrivages de toutes provenances favoriseraient nos exportations. Voilà votre thèse, que nous avons sans cesse combattue. Quelle était la nôtre? Nous disions: il ne suffit pas, pour exciter les exportations, d'avoir beaucoup d'importations quelconques, il faut que ces importations soient faites directement ou par navire national, ou par navire du pays de production. Ce n'est pas autant la quantité des importations que leur nature qui favorise le commerce d'échanges.

M. Delfosse: Ce ne sont pas seulement les navires étrangers, ce sont aussi les navires belges qui ont importé beaucoup plus qu'ils n'ont exporté. Il y a eu des navires belges partis sur lest et d'autres avec charge incomplète.

M. le ministre des travaux publics: Mais je puis vous répondre par un fait: c'est que sur 58 millions d'importations, en 1842, la navigation étrangère y est entrée pour 49 millions, et la navigation belge, seulement pour 9 millions.

Lorsque vous parlez des importations directes, vous jouez sur les mots et nous ne donnons pas à cette dénomination le même sens que vous. L'importation par un navire étranger au pays de production est pour nous une opération indirecte.

Pourquoi, selon nous, cette quantité assez considérable d'importations n'a-t-elle pas provoqué plus d'exportations? C'est parce qu'elles ont été faites non pas directement, mais par navigation indirecte. C'était un navire anglais, par exemple, qui échangeait au Brésil une cargaison de fabricats de Manchester contre une cargaison de café, qu'il importait ensuite chez nous en droit ligné. Or, cette opération, est au fond à peu près la même que celle d'un navire anglais qui nous importerait ce même café Brésil de l'entrepôt de Londres ou de celui de Liverpool. Le fait que nos adversaires signalent tourne donc complètement contre eux-mêmes.

(La fin à demain.)

l'honorable député de Courtrai porte à 58 par suite de la différence de population des deux pays!

On est ébahi quand on entend de pareilles assertions. M. l'abbé de Haerne n'a-t-il pas lu les tableaux du commerce? qu'il lise; ils lui apprendront que l'exportation des produits belges en Hollande s'élève à 26 millions et non pas à dix millions; il y verra aussi que le chiffre de 38 millions indiqué dans les importations de 1842, est un chiffre anormal, grossi exceptionnellement par des circonstances particulières, supérieur de plusieurs millions au chiffre de 1841, et aussi, nous croyons pouvoir l'affirmer, à celui de 1843.

Il est ensuite une remarque essentielle à faire, c'est que les plus graves inexactitudes existent dans le tarif des valeurs officielles, d'après lesquelles se calcule l'importance, en francs, du mouvement commercial. Nous avons déjà signalé ces inexactitudes; il eût été convenable que le gouvernement en tint compte dans les considérations qu'il soumettait aux chambres, car elles faussent entièrement l'état réel des rapports de la Belgique. C'est ainsi que le café est calculé sur une valeur de 1 fr. 40 le kilogramme, tandis que sa valeur réelle ne dépasse pas 90 centimes; le sucre ne vaut pas au-delà de 55 centimes le kilogramme, et il est compté à 70 centimes; les tabacs des États-Unis sont calculés à 1 fr. 70 et 1 fr. 85, tandis que leur cours moyen depuis dix ans est au-dessous d'un franc. Le coton vaut de 1 fr. 10 à 1 fr. 20 au plus, il est compté à 1 fr. 70.

Il en est de même, nous l'avons dit, des cuirs, des indigos et de presque tous les produits coloniaux, lesquels ont énormément baissé de prix depuis que le tarif des valeurs officielles a été arrêté. De cette manière le montant de cette partie des importations se trouve au-dessus de la réalité de moitié environ; c'est-à-dire qu'il devrait être réduit d'un tiers. Or, lorsqu'il s'agit d'un acte aussi important que celui d'une réforme commerciale, il eût été nécessaire, indispensable, de présenter d'abord un tableau rectifié de l'état des rapports de la Belgique avec les pays étrangers. Au lieu de cela on marche au hasard, à l'aventure et d'erreurs en erreurs. Dieu seul sait où l'on ira en suivant cette voie.

(Indépendance Belge.)

Nouvelles de France.

La chambre des députés a voté, dans sa séance du 14 mai, un article du projet de loi relatif aux prisons, d'après lequel des ordonnances royales détermineront, jusqu'à l'entière reconstruction des prisons, les ressorts judiciaires dont les condamnés seront soumis au régime cellulaire, et un autre article portant que l'emprisonnement cellulaire sera compté pour un quart en sus de la captivité aux individus condamnés soit à l'emprisonnement, soit à la réclusion. Les condamnés aux travaux forcés n'auront aucune déduction.

Un débat animé s'est ensuite engagé sur la question de savoir ce que deviendront les condamnés à de longues détentions, après un certain délai. La commission proposait de les soumettre à l'encellulement pendant la nuit avec le travail en commun pendant le jour (système d'Anbar). M. de Haussenville et de Lafarelle demandaient qu'ils fussent transportés après dix ans hors du territoire continental du royaume, pour y être mis à la disposition du gouvernement, suivant une loi qui sera ultérieurement rendue.

C'est cette dernière disposition qui a été adoptée dans la séance du 15, avec cette modification, proposée par M. Odilon-Barrôt, que la déportation pourrait être ordonnée après un emprisonnement de 5 ans.

M. le ministre des travaux publics a présenté, à la séance du 15, de la chambre des députés, cinq projets de chemin de fer. Ces lignes sont: 1° le chemin direct de Paris à Strasbourg par la vallée de la Marne, Bar-le-Duc et Nancy, avec embranchement sur Reims et sur Metz; 2° celui de Paris à Nantes au-delà de Tours; 3° et 4° le double prolongement jusqu'à Limoges et jusqu'à Clermont de la ligne d'Orléans à Vierzon, avec allocation de fonds jusqu'à Chateaux-Neufs seulement d'un côté et jusqu'à Nevers de l'autre; 5° un chemin de Paris à Chartres devant être prolongé jusqu'à Rennes.

Ces cinq grandes lignes équivalent à près de 2,200 kilomètres.

avec M. de Moréal: vous, Moréal, vous étiez tout prêt à batailler avec ces messieurs; or, je vous déclare, foi d'ancien hussard de Berchiny, que pas une goutte de sang ne sera versée entre vous.

Monsieur! dirent en même temps le vicomte et Dornier.

Silence! je n'ai pas tout dit. Prosper, c'est à toi que je parle en ce moment.

L'étudiant quitta sa pose abandonnée et se mit lestement sur son séant.

Tu vas me donner ta parole d'honneur de vivre en paix avec Moréal, continua le vieillard; entre vous deux, il n'y a pas même l'ombre d'un sujet de dispute, et rien n'est ridicule et méprisable comme un duel sans motif sérieux. Si tu refuses, je te préviens que nous serons brouillés pour la vie.

J'y perdrais trop, répondit l'élevé en droit d'un air de bonne humeur, et vous-même, mon cher oncle, vous regretteriez peut-être quelquefois de n'avoir plus votre jacobin à morigéner. Moréal, voulez-vous me donner la main?

De tout mon cœur, mon cher Prosper, répondit le vicomte en se levant avec empressement.

Bien, Chevasu; voilà parler en brave garçon; tu peux regarder tes dettes comme payées.

Pour cela, mon oncle, permettez-moi de refuser; c'est à mon père de payer mes dettes, et il les paiera, morbleu! pas plus tard que demain; je l'ai mis dans ma tête.

En ce cas je te donne mon aïeul brûlé; n'est-ce pas celui de mes che-veux que tu aimes le mieux?

Leporello! j'en suis fou; cette fois je n'ai pas l'héroïsme de refuser. Mille mercis, mon cher oncle; vous me permettez, n'est-ce pas, d'appeler Leporello Triboulet ou Papinon, de même que j'ai appelé Star Justilien.

Sûr; mais maintenant tais-toi. A nous deux, monsieur Dornier.

La réconciliation fort imprévue et en apparence sincère de Prosper et de Moréal avait attiré un nuage sur la physionomie du journaliste; et il regarda le marquis d'un air sombre, et attendit en silence qu'il s'expliquât.

Ce que je dis à M. Dornier s'applique également à vous, Moréal, reprit le vieillard; tous deux vous visez au même but, et vous avez cru devoir prendre pour arbitre le sort des armes. Cela peut être fort chevaleresque, mais cela est absurde; nous ne sommes plus au temps où l'on disputait le cœur de belles lances à la main. Vous battez, c'est offensé, et vous jurez qu'en ce cas vous ne l'épouserez ni l'un ni l'autre. Moréal, c'est vous, je crois, qui avez été l'agresseur; dites à M. Dornier que vous regrettez ce qui est passé, et que vous retirez votre provocation; pas d'hésitation, à moins que, plus malavisé que Prosper, vous ne vouliez vous brouiller avec moi.

Quelle question ainsi posée, le vicomte ne pouvait que se soumettre: il adressa donc au journaliste quelques paroles assez vagues, et celui-ci parut s'en contenter, car l'accent déterminé du marquis lui avait appris qu'il serait fort impudent de se montrer intraitable.

Voilà l'affaire arrangée. Qu'en est-il plus question, dit le vieillard en se levant et maintenant, messieurs, je ne vous retiens plus. Le salon de M. de Moréal vous offre ses savans attractions. Je crois qu'aujourd'hui, à Dieu l'ex-protégé de M. de Moréal, vous serez en mesure de vous débarrasser de ces prétendues dettes. L'ombre de Cuvier en frémira dans sa tombe.

Les trois jeunes gens s'en allèrent. Dornier, qui depuis un instant sem- blait fort embarrassé, dit à l'étudiant:

Venez-vous, Prosper?

Je vous rejoins dans un instant, répondit le fils du député.

Le journaliste salua M. de Pontailly, et sortit du cabinet sans regarder Moréal.

Ah ça! dit alors le vieillard à son neveu, est-ce que tu es en froid avec ton ami Dornier?

Dornier? répéta Prosper en faisant une moue assez dédaigneuse; encore une de mes illusions qui s'envole.

Bah! conte-nous cela; Moréal n'est pas de trop.

Quand je parle, personne n'est jamais de trop, car ce que je dis, je suis prêt à le soutenir.

Mais Dornier...

Je le croyais d'or, et il n'est que de plomb, de cuivre tout au plus.

Parle clairement. Que t'a-t-il fait?

Ce que saint Pierre a fait à Jésus, si toutefois j'ose employer une pareille comparaison: il m'a renié.

René? dit Moréal.

Voilà l'histoire: elle est de ce genre: Vous savez d'abord que, pour être prisonnier, on n'abdicque par ses droits de citoyen; à la préfecture de police, on parle politique, et même d'une manière assez distinguée. Et il avait, entre autres, un gros homme bien vêtu, prévenu je crois d'avoir fait de la fausse monnaie, qui dissertait, ma foi, à merveille. On aurait dit un membre de l'assemblée constituante. Je cause avec lui...

Avec le faux monnayeur? interrompit le marquis.

Parbleu! c'était, à part nous deux Dornier, ce qu'il y avait de mieux au dépôt. Nous causons donc, politique bien entendue; une discussion de l'ordre le plus élevé s'engage, et bientôt on fait cercle autour de nous. Mon homme était républicain, je me flatte de l'être, Dieu merci! et nous voilà de compagnie à démolir pied à pied le système bâtarde qui nous gouverne. Nous obtenons un succès mérité, j'ose le dire; pour ma part, j'ai eu des moments de verve dont mon père eût été jaloux. C'est à merveille. Quelque temps après, en me promenant, je me trouve derrière Dornier, qui causait avec un individu à mine papalard; « Ce jeune homme qui parle si bien », disait celui-ci, c'est votre ami, n'est-ce pas? — Dornier avait été arrêté ensemble, et vous avez sans doute les mêmes opinions? — Mon ami! répondit Dornier; je le connais à peine, et je ne partage nullement ses principes exagérés. » Voilà ce qu'a répondu le patriote Dornier.

Peut-être craignait-il que l'homme qui l'interrogeait ne fût un espion? dit Moréal.

C'est ce qu'il m'a dit lorsque je lui ai reproché son apostasie. Il voyait des espions partout. A l'entendre, le faux monnayeur lui-même, cet éloquent tribun, n'était autre chose qu'un moncher, ce qu'on nomme en langage d'argent un mouton, chargé de faire jaser les détenus.

Mais c'est fort possible, observa le marquis.

Et qu'importe? reprit Prosper avec chaleur; un patriote, un républicain, doit confesser sa foi devant ses ennemis comme devant ses amis, et sur l'échafaud même. Si Dornier n'est pas un faux frère, il est du moins un homme sans énergie, et je n'estime pas plus l'un que l'autre. Celui qui renie son opinion est capable de le trahir.

Tu es peut-être trop sévère pour Dornier, mais ce n'est pas moi qui

prendrai sa défense, car c'est un sorniois dont je me défie depuis que je le connais.

Je ne lui ai pas caché ma manière de voir; il a fait le chien couchant, selon son habitude, mais j'ai refusé de lui donner la main, et quand j'ai refusé ma main à un homme, tout est fini entre nous.

Et lorsque au contraire vous la lui donnez? dit Moréal en souriant.

Ami alors, à pendre et à pendre.

En ce cas, reprit le vicomte avec enjouement, je vous félicite d'observer que tout à l'heure nous nous sommes donné la main, et que par conséquent nous devons être amis.

Pourquoi pas? répondit l'étudiant sur le même ton, si je vous ai cherché une querelle d'Allemand, c'était uniquement par amitié pour ce républicain de Dornier. Maintenez que moi-même ma prise d'armes n'existe plus, je ne demande pas mieux que de voir en vous ce que vous êtes réellement, un excellent garçon.

Vous serait-il trop désagréable d'y voir quelque chose de plus?

Un beau-frère, n'est-ce pas? Vous y tenez fort, à ce qu'il paraît. Sans vos diables de parchemins, je ne dirais pas...

Ah ça! roturier de nom et d'armes que tu es, il te sied bien de médire des parchemins, s'écria le marquis; ton père a tout un casier de sa bibliothèque rempli des titres de votre famille.

Mon père est un aristocrate déguisé en patriote.

Et toi un fou sans déguisement.

Vous seriez bien fâché que je fusse plus raisonnable.

Tu auras cependant la bonté de l'être une fois dans ta vie et de dire à Moréal que tu serais enchanté qu'il épousât ta sœur; j'ai beau épouser ta tante, moi; je suis marquis cependant, et il n'est que vicomte.

Vous savez bien que je n'ai rien à vous refuser, répondit l'étudiant. Al-lons, vicomte puisque vicomte il y a, épousez Henriette; vous pouvez, je ne m'y oppose pas.

Bravo, Prosper! dit le vieillard, tandis que les deux jeunes gens se seraient de nouveau la main d'un air amical; je rigueur, Leporello, Triboulet, veux je dire, est un cheval à deux fins. As-tu envie d'un cabriolet?

Non, mon oncle, ce serait abuser... j'aurais l'air de me vendre, tandis que je me rends... Réellement je ne puis admettre... Cependant si vous aviez dit un titbury...

Un pour le titbury, dit M. de Pontailly en riant.

C'est égal, reprit Prosper Chevasu après un instant de réflexion, qui m'ad-dit, il y a trois jours, que je consentirais à m'allier à un ci-devant, m'aurait diablement surpris. Il est vrai que seize heures passées dans les cachots font voir les choses sous un autre aspect. Après tout, moi antipathis pour la noblesse n'était peut-être qu'un préjugé.

Doit tu guerries tout à fait, interrompit le vieillard, pour que ton père devienne comte ou baron, comme il en eut d'envie?

Tandis que s'ébattois ainsi un deslobinetes qui t'occupaient un mariage d'Henriette et de Moréal, Dornier disposait les deux jeunes gens de la même manière, comme derrière leur rempart qui s'élevaient assis et écoutant la tête sur une nouvelle muraille où se briseraient peut-être tous les efforts de l'ennemi.

(La suite à demain.)

